



Arrêt de travail

Par Loulou80

Bonjour,j'ai été contrôlé par un médecin employeur,je n'étais pas présente lors du contrôle,mon employeur ne me paie pas mon complément de salaire pendant mon arrêt de travail initial,j'ai faite normal,mais mon docteur me refait une prolongation d'arrêt et mon employeur continue à ne pas me verser mon complément de salaire,as t'il le droit ?

Par kang74

Bonjour,

Oui C'est normal,il n'a pu contrôler le bien fondé de votre arrêt de travail et vous ne respectez pas les conditions de votre arret de travail, qui est prolongé .

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33908]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33908
[/url]

Charge à vous donc de solliciter votre employeur pour une contre visite ou un expert via le conseil des prud'hommes .

Ce n'est pas la prolongation qui va changer celà ...